

Saint-Dionisy INFOS



N°12
Juin 2023



Une Soirée sous les Étoiles pour découvrir l'astronomie !

Venez observer le ciel avec le club
Vaunage Astronomie et leurs télescopes et
partager un moment de rêve, convivial
et instructif

Samedi 8 juillet
de 18h30 à 23h30

Au stade de Saint-Dionisy

Entrée libre et gratuite



Programme

À partir de 18 h 30 :
apéritif offert par la mairie
et repas tiré du sac.
Présentation du club
Vaunage Astronomie
et des télescopes.

Vers 21 h projections :
présentation du projet
Artémis de la NASA,
de l'univers et de la
mythologie liée
aux constellations.

Vers 22 h :
observation des étoiles.



Commune de
Saint-Dionisy

Mairie, 1 et 3 route de Calvisson,
04 66 81 41 96 www.saint-dionisy.fr

Infos pratiques

Urgences : SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

Mairie : 04 66 81 41 96

- Lundi de 9 h à 11 h 30
- Mardi de 15 h à 19 h
- Mercredi de 9 h à 11 h 30
- Jeudi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 11 h 30

Courriel : contact@saint-dionisy.fr

Internet : www.saint-dionisy.fr

Facebook : Mairie de Saint-Dionisy

PanneauPocket : application sur smartphone

Médiathèque : 04 66 01 73 98

- Mercredi et vendredi : 10 à 12 h, 16 à 18 h
- Samedi : 10 à 12 h 30

Attention : horaires d'été : fermeture en août

- Du 19 juillet au 29 juillet inclus :

mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 uniquement.

Courriel : mediatheque@saint-dionisy.fr

Scolarité :

- École primaire Marie Castang : 04 66 81 40 58
- Collège de Calvisson : 04 66 01 32 61
- Lycée Albert Camus à Nîmes : 04 66 62 91 71

Crèche Sidoremi : 04 66 81 44 49

Infirmiers :

- BOUBET Christophe : 04 66 63 46 12
- LE MOUELLE Laure : 04 66 63 49 53
- FAURE Delphine : 06 26 47 55 48

PIMMS : Bus mobile sur la place tous les lundis pairs de 9 h à 11 h 45 pour toutes vos démarches administratives.

Attention horaires d'été : pas de permanence en août

Service social territorial Département du Gard :

Pour prendre rendez-vous avec une assistante sociale ou une puéricultrice : Tél : 04 66 02 13 60

Transports :

- Réseau Nîmes métropole : 0820 22 30 30
- Réseau régional LIO : 04 66 76 36 60

Collecte des ordures ménagères/encombrants

- Mardi et vendredi matin : non recyclables (bac bleu foncé)
- Mercredi matin : emballages (bac jaune)
- **Encombrants :** pré-inscription au 04 66 02 54 54

→ Nouveaux habitants de Saint-Dionisy

Locataire ou propriétaire, laissez vos coordonnées en mairie, ou communiquez les par courriel : contact@saint-dionisy.fr. Vous serez ainsi convié à la réception organisée le 13 juillet en votre honneur et recevrez un olivier, symbole du village. Nous vous contacterons pour le Noël des aînés, des enfants, et autres manifestations qui ponctuent la vie du village. D'avance merci.

AGENDA

- **Vendredi 30 juin :**
Fête de l'école. 18 h30 au foyer communal
- **Samedi 1^{er} juillet :**
Cinéma plein air : «*L'ascension*». 22 h sur l'esplanade du foyer communal
- **Vendredi 7 juillet :**
Kermesse de l'école organisée par l'APE, l'après-midi
- **Samedi 8 juillet :**
«*Une soirée sous les étoiles*».
De 18 h 30 à 23 h 30 au stade de Saint-Dionisy
- **Jeudi 13 juillet :**
Accueil des nouveaux habitants, apéritif, repas républicain, retraite aux flambeaux
Place du village à partir de 19 h



**Panneau
Pocket**

PanneauPocket

Téléchargez gratuitement
PanneauPocket, l'application
de votre mairie.

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez, tous les événements (fêtes, manifestations associatives, réunions publiques...), les actualités (travaux sur la voirie, coupures de courant...) et les alertes (météo...) qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre téléphone. Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez app.panneaupocket.com et recherchez votre mairie.

État civil : du 27 novembre 2022 au 16 mars 2023

- **Mariage :**
- Madame Annabelle GOYON & Monsieur Alexandre, Serge SAINT-LAMBERT le 29 avril 2023
- **Bienvenue aux nouveaux bébés :**
- Malo THIROUIN né le 8 mars 2023 de Guillaume, Benoît THIROUIN et Chloé, Iris BEAUDOUX
- **Sincères Condoléances :**
- Monsieur Alain PRADELLES, décédé le 26 mars 2023
- Madame Germaine, Berthe, Jeanne, Henriette DOMERGUE épouse BALDY, décédée le 28 mai 2023

Directeur de la publication :

- Jean-Christophe Grégoire

Comité de rédaction :

- Jean-Christophe Grégoire,
- Carole Cambet Petit Jean,
- Gilles Montillet,
- Françoise Zajdner,
- Hélène Bouchot.

Crédit photos :

François Carrel

Impression :

- Public Imprim, Nîmes



Maquette :

- graph-aire. 04 66 81 53 74

Le mot du maire



Le projet de Zone d'Aménagement Concerté en question

Je souhaite évoquer à nouveau les raisons qui nous ont conduites à prendre la décision de lancer le projet de Zone d'Aménagement Concerté. C'est un sujet difficile à appréhender aussi ce rappel permettra-t-il de gommer les confusions et les inexactitudes qui peuplent encore quelques esprits.

Notre commune, comme beaucoup de communes de la Vaunage, connaît une forte pression immobilière. Le développement de Nîmes à l'Ouest de son territoire, la proximité du Centre Hospitalier Universitaire (plus de 6500 salariés) et de l'Unité de rééducation fonctionnelle, confèrent à notre Vaunage une attraction qui ne se dément pas, soutenue par un cadre de vie recherché. L'immobilier est donc en tension avec de moins en moins de biens en mutation et peu de terrains libres à la construction. Saint-Dionisy avec le terrain de «Terre de Place» d'une superficie de près de 2,8 hectares ouverts immédiatement à la construction devient donc une cible privilégiée.

Face à cette réalité, deux possibilités se sont présentées à l'équipe municipale et à moi-même : - soit ne rien faire et laisser le champ libre au marché de l'immobilier avec comme corollaire une faible empreinte de notre commune sur le ou les projets qui pourraient être présentés, - soit utiliser les moyens mis à notre disposition pour essayer de maîtriser notre urbanisation en concertation avec nos concitoyens. Dans ce cadre, la Zone d'Aménagement Concerté nous est apparue comme un dispositif répondant à cette exigence.

Dans l'une ou l'autre des solutions, les contraintes ou les prescriptions qui s'appliquent à la zone « Terre de Place » sont les suivantes :

D'abord celles édictées par le PLU et notamment celles figurant dans l'Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui prévoit des maisons de type «village» dans la partie sud et des terrains à construire dans la partie nord de cette parcelle.

Ensuite le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui impose la réalisation de 25 logements minimum à l'hectare soit pour le projet « Terre de Place » 70 logements.

Enfin, bien que notre commune ne soit pas soumise à la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain), le Plan Local d'Habitat (PLH), impose dans le cadre des opérations d'ensemble la réalisation de 25% de logements aidés par l'Etat soit pour ce qui nous concerne 18 loge-

ments. En résumé nous devons accueillir 52 maisons (maisons de village et villas) et 18 logements aidés par l'Etat.

Il n'est donc pas possible de passer outre ces contraintes qui ont force de loi.

Et nous ne pouvons pas laisser croire que les terrains à bâtir pourraient être d'une superficie comprise entre 600 et 700 m² alors que les aménagements des voies d'accès, les trottoirs, les espaces verts, les réalisations publiques et les contraintes urbanistiques et hydrauliques ne permettront de libérer que des parcelles d'une superficie inférieure.

La concertation sur les documents présents en Mairie, sur l'adresse mail dédiée et au sein de la commission regroupant élus et habitants se poursuit. Je vous remercie pour vos contributions et votre participation. Elles donnent plus de force à notre action pour maîtriser notre urbanisation et séquencer son développement. C'est la voie du courage, nous nous y sommes engagés.

Votre Maire,
Jean-Christophe GRÉGOIRE

Passeport ÉTÉ

La mairie de Saint-Dionisy s'est associée à la ville de Nîmes pour permettre aux jeunes du village de bénéficier de l'offre « Passeport été ».

Pour la somme de 27 €, de nombreuses activités sont proposées durant tout l'été. Les passeports sont disponibles en mairie, aux heures d'ouverture.

Formulaire et pièces à fournir :

La carte d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille, le règlement de la somme de 27 € par chèque à l'ordre du trésor public.



→ Pour ne pas oublier

En cette journée du 8 mai qui marque la reddition allemande de 1945, un hommage aux soldats et résistants de la seconde guerre mondiale a été rendu au monument aux morts.

C'est devant une assistance nombreuse et sous un beau soleil printanier que la cérémonie s'est déroulée. Les enfants de l'école Marie Castang ont lu le texte « Nuit et brouillard » suivi de l'interprétation par Jean Ferrat qui en est l'auteur compositeur. L'émotion était palpable à cet instant.

Ne pas oublier, c'est le sens qu'il faut donner à cette cérémonie, pour que les enfants, les jeunes, sachent que la paix est fragile et qu'il faut la préserver.



C'est le nombre de spectateurs qui sont venus découvrir et applaudir l'ensemble des artistes qui se sont produits au cours de la saison culturelle « St-DIO en scène » 2022-2023.

Et ce n'est pas fini ! Le 1^{er} juillet nous vous attendons nombreux pour la soirée cinéma plein air pour assister au film « **L'ascension** ». Comédie, amitié, tendresse et rire seront au rendez-vous.

Un bilan positif qui nous encourage à vous proposer des spectacles toujours variés afin de satisfaire le plaisir de chacun !

La saison 2023-2024 est déjà engagée : elle vous sera dévoilée dès la fin de l'été à travers la nouvelle plaquette disponible en ligne sur le site de la mairie et en version papier à l'accueil de la médiathèque, dans tous les commerces de Saint-Dionisy et au-delà dans les communes, médiathèques, commerces des villages avoisinants.

Josée Fauquet

→ Transports en commun

Comme nous l'avions souligné dans notre précédent bulletin d'Information Municipal, nous restons attentifs aux études et aux propositions faites par la Direction des Transports et Déplacements de Nîmes Métropole, concernant les évolutions des transports en commun en Vaunage.

Le 18 avril 2023, suite aux concertations réalisées dans le cadre du plan mobilité 2023, les divers scénarios étudiés pour la mise en place de la ligne T5 ont été présentés aux élus des communes concernées (Caveirac, Langlade, Clarensac, Saint-Dionisy, Saint-Côme).

La variante qui a été retenue propose, pour Saint-Dionisy, une desserte du T5 à Langlade (Font Barin) en ligne express avec Nîmes,

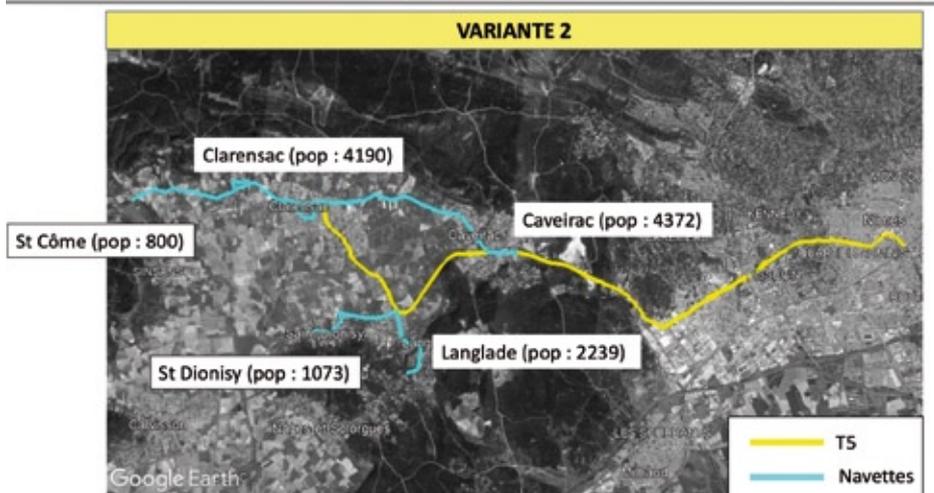
complétée de navettes à fréquences associées : toutes les 20 minutes aux heures de pointe, toutes les 40 mn en heures creuses. Le service sera assuré du lundi au samedi (pas d'offre le dimanche), toute l'année. Dans cette configuration, les mini bus desserviront les arrêts de bus du village et non, comme cela avait été projeté initialement, un seul arrêt à proximité du Casino.

La proposition retenue devrait permettre d'atteindre les objectifs recherchés : offrir une offre de transport en commun au plus près des besoins des jeunes qui étudient sur Nîmes et attirer un nouveau public sur ce réseau tel que les actifs-automobilistes.

Mise en service prévue en septembre 2024.

Hélène Bouchot &
Jean-Christophe Grégoire

T5 Clarensac
NAVETTES Saint-Côme ↔ Caveirac | Langlade ↔ Font Barin | Saint-Dionisy ↔ Font Barin





→ Vente de livres

Régulièrement, la médiathèque « désherbe ». C'est le terme officiel employé pour faire du tri dans une médiathèque : enlever les doubles, les ouvrages qui ne sont plus d'actualité, ou les livres qui n'ont pas été empruntés depuis longtemps. Cela permet de faire de la place pour les nouveautés.

Ces livres peuvent être vendus. C'est ce qui a été fait le jour du vide grenier, au prix unitaire symbolique de 0,5 et 1 €.

→ Le coup de cœur

« Le Mage du Kremlin »

C'est une histoire fascinante que nous rapporte Giuliano Da Empoli dans ce premier roman, celle de sa rencontre avec Vadim Baranov : celui qu'on appelait « Le mage du Kremlin », conseiller politique du président de la Fédération de Russie. Cet homme, qui avait fait à 20 ans, ses premiers pas de théâtres à l'académie d'Art dramatique de

Moscou, où dans les débuts des années 90 tout était possible.

De metteur en scène et producteur d'émissions de télé réalité, il devint conseiller du «Tsar» (surnom de Vladimir Poutine).

Durant quinze années à son service, il contribua de façon décisive à l'édification de son pouvoir et transforma l'immense Russie en théâtre politique.

Il se cachait derrière un pseudonyme pour écrire de temps en temps soit un petit essai qu'il publiait

dans une revue obscure, soit une étude de stratégie militaire destinée aux sommets de l'armée. Cet homme discret et équivoque, mystérieux et inquiet, finit par s'ennuyer

et disparaître. C'est grâce à ses écrits que notre auteur va retrouver sa trace et le rencontrer...

Dominique Durousseau

Giuliano Da Empoli est un conseiller politique, professeur à Sciences Po en France, c'est un essayiste de grand talent Ce roman est celui de la Russie contemporaine et nous offre l'occasion d'une authentique réflexion sur les arcanes du pouvoir en dévoilant les dessous de l'ère Poutine.

→ Information aux adhérents

Nous avons un nouvel hébergeur : pour accéder au catalogue vous devez changer votre mot de passe. Pour cela, sur la page d'accueil «cat-agglo.nimes.fr», après votre identifiant, il faudra sélectionner «mot de passe oublié». Vous recevrez un lien pour le réinitialiser.

Attention, vérifiez auprès de nous que l'adresse mail que vous avez donnée est toujours d'actualité. Nous restons à votre disposition pour vous aider dans cette démarche. Le catalogue en ligne permet de consulter la liste des livres, de prolonger leur prêt et d'effectuer des réservations.

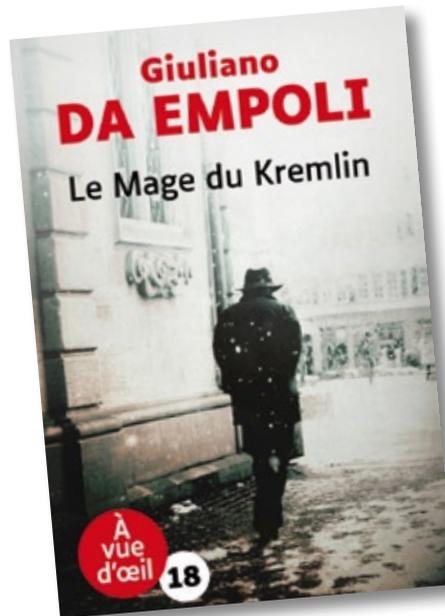
→ 2013-2023 un anniversaire !

À l'automne 2023, la médiathèque fêtera ses 10 ans de présence rue de la Forge !

Un bel équipement qui d'année en année accueille toujours plus d'adhérents.

Afin de mettre en lumière cet anniversaire, nous vous proposerons de partager un moment culturel et festif dont la date vous sera dévoilée dans les semaines à venir.

Toutes les bonnes idées sont les bienvenues : n'hésitez pas à franchir la porte de la médiathèque pour nous faire part de vos suggestions. En attendant, passez un bel été, la médiathèque reste ouverte jusqu'à fin juillet !



Espace d'expression des élus

Le projet de la ZAC « Terre de Place » nous surprend énormément. Comment un tel projet de 70 logements peut-il être en cohérence avec ce qui a toujours été défendu, afin que notre petit village ne soit pas un village dortoir, comme il y en a beaucoup dans l'agglomération de Nîmes Métropole. Pourquoi ne pas phaser ce projet ? Sommes-nous prêts à absorber tant d'habitants

d'un seul coup dans nos petites infrastructures (voirie, école, foyer, crèche ...), pour quoi ne pas choisir de moins densifier cette zone? Augmenter si vite la population du village, plus de 20% en une seule opération, n'est-il pas en opposition avec ce que l'équipe en place proposait avec le slogan « Ben vivre ensemble à St-Dionisy » ?

Éline Liron et Damien Jurado



Projet de Zone d'Aménagement Concerté « Terre de Place »



Réunion de concertation publique du 19 avril

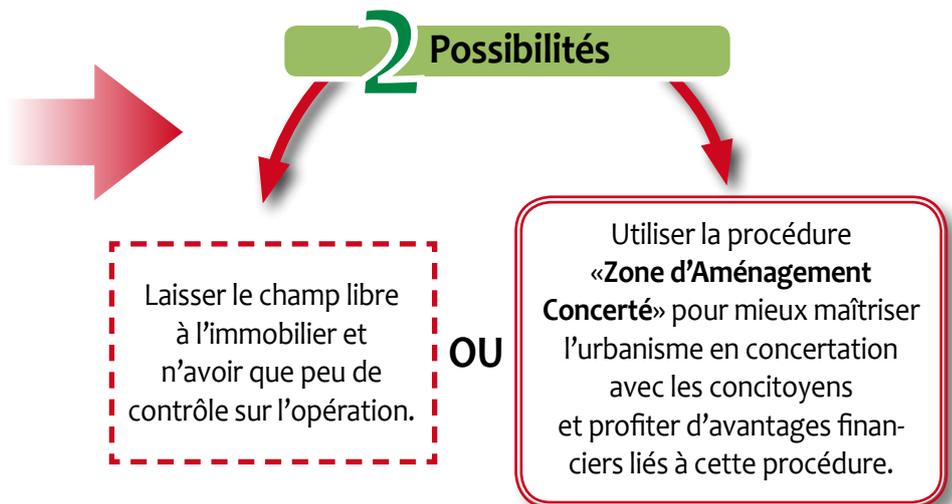
Dans sa séance du 22 avril 2023, le conseil municipal a voté à l'unanimité des présents le projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté dans le secteur « TERRE DE PLACE »
Ce dossier présente les éléments pour mieux comprendre cette décision et l'intérêt qu'elle présente pour le village.

Contexte

La Vaunage subit une forte pression immobilière :

- Développement de Nîmes à l'ouest
- Proximité du CHU
- Cadre de vie recherché
- Pénurie de terrains libres à la construction

Le terrain « Terre de Place » d'une superficie de 2,8 hectares, ouvert à la construction est une cible privilégiée pour les promoteurs.



Encadrement légal des opérations de construction

Dans les deux cas, un certain nombre de prescriptions et de contraintes s'appliquent à la zone « Terre de Place ».

Elles ne sont pas dérogeables et font force de loi.

→ **Plan Local d'Urbanisme (PLU) et Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP),**

Ce document construit un projet d'aménagement à l'échelle d'une commune. Dès l'élaboration du PLU en 2013, le conseil municipal de l'époque place le secteur en « zone immédiatement constructible ». La commune manifeste l'intention d'en maîtriser l'aménagement en formalisant

une Opération d'Aménagement et de Programmation.

Deux secteurs sont ainsi définis :

- **Un secteur sud** conçu dans l'esprit d'une extension du cœur du village avec des constructions traditionnelles en R+1
- **Un secteur nord** réalisé dans la continuité des zones pavillonnaires avoisinantes.

→ **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**

Ce document de planification organise le développement et encadre l'aménagement d'un territoire. Le syndicat mixte SCOT SUD GARD comprend 81 communes.
Révisé le 10 décembre 2019, il impose

la construction de 25 logements minimum à l'hectare.

→ **Plan local d'Habitat (PLH), document édité par les agglomérations.**

Le PLH de Nîmes métropole 2019-2024, prévoit la création de 25% de logements aidés par l'État dans le cadre des opérations collectives.

L'ensemble de ces prescriptions donne les obligations suivantes pour tout aménageur, quelle que soit la procédure :

→ **52 logements minimum répartis en maisons de village et villas**

→ **18 logements aidés par l'État**

Procédure « Zone d'aménagement concerté »

→ Concertation

Elle permet de recueillir les avis et propositions des habitants.

→ Outils mis en place à St-Dionisy :

- Registre et dossier disponibles en mairie,
- site internet avec adresse mail dédiée,
- Réunion d'information,
- Publication dans le bulletin municipal,
- Flyers et affiches,
- Constitution d'une commission élus/habitants.

→ Cahier des charges

Réalisé à l'issue de la concertation, il servira de contrat et d'engagement pour l'aménageur retenu.

→ Choix de l'aménageur

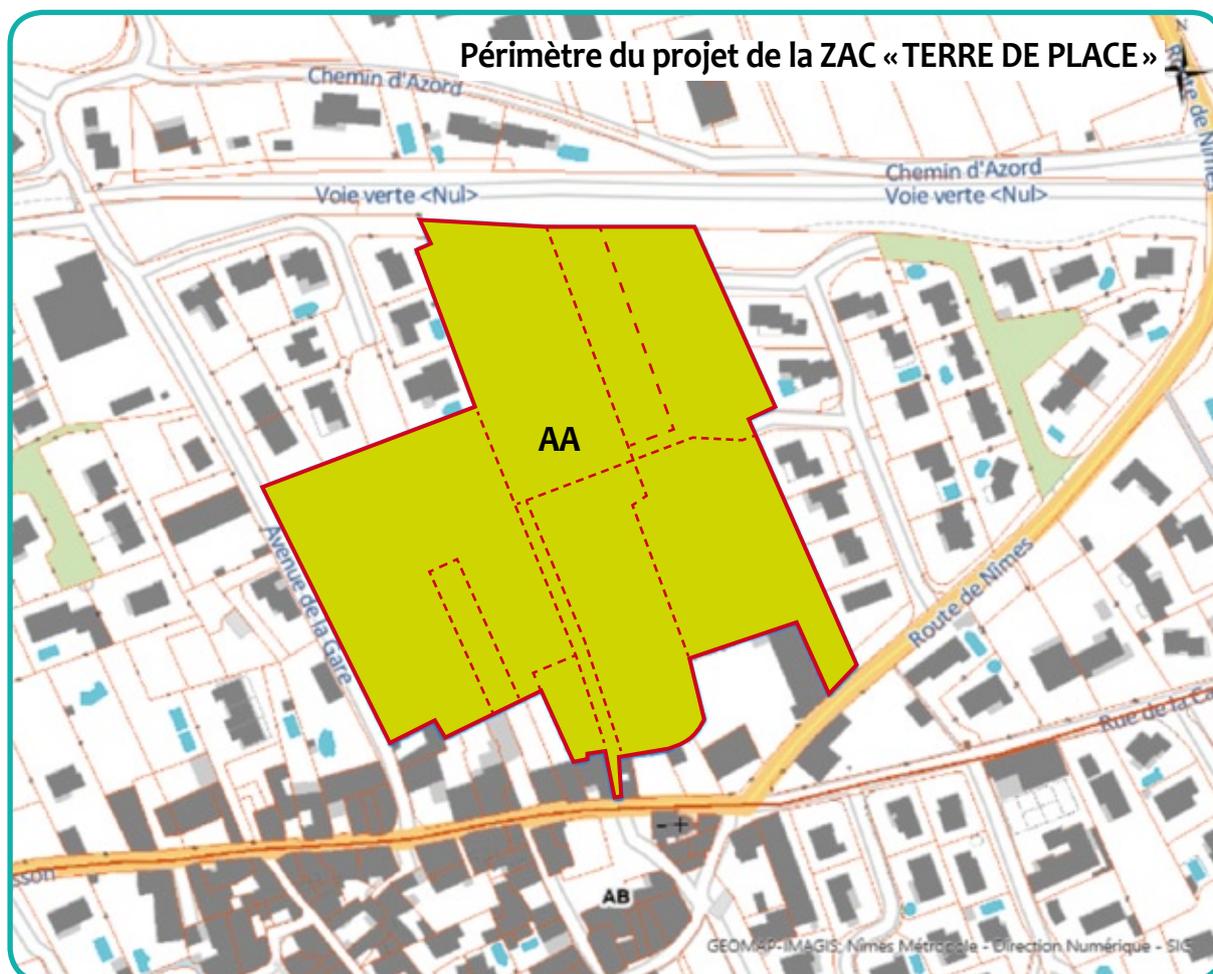
À l'issue d'une procédure de publicité, un aménageur est sélectionné; il aura la maîtrise d'ouvrage de l'opération, y compris l'achat des terrains.



Cette procédure permet à la commune :

- 1 De limiter à 70 le nombre de logements, nombre qui pourrait être largement dépassé dans le cadre d'une procédure classique.
- 2 De maîtriser dans le temps le déroulement du projet et la qualité des interventions urbaines.
- 3 De mettre à la charge du concessionnaire une partie du coût des équipements et aménagements publics générés par les nouveaux habitants.
- 4 De conserver un important droit de regard via les prescriptions contenues dans le contrat de concession.

Périmètre du projet de la ZAC « TERRE DE PLACE »



Le Carré des enfants

→ Carnaval

Vendredi 21 avril a eu lieu le carnaval de l'école.

Pour suivre le mouvement, sur le temps méridien, nous sommes tous venus déguisés. Danses, chants, battle étaient au rendez-vous. Nous avons passé un agréable moment avec les enfants. Vivement le prochain carnaval. *L'équipe périscolaire.*



→ Street Art à l'école

Ateliers pédagogiques de Street Art à l'école Marie Castang

En mai, l'artiste Grumo, qui produit dans la France entière, a initié l'ensemble des élèves de l'école au Street Art en les impliquant dans la réalisation d'une fresque murale de sa création sur une des façades de l'école. Il aura fallu 4 jours au graffeur, aidé des enfants, pour finaliser son œuvre sur le thème des marionnettes. Vous pouvez la découvrir depuis la rue du Mas.

Cet atelier graffiti a été organisé par la municipalité, l'association Da Storm (dans le cadre de «Tout Simplement Graffiti» suite à la création de la fresque du foyer communal) ainsi que l'équipe enseignante. L'initiative pédagogique a permis d'inviter l'art contemporain sur l'école et de l'y pérenniser !



Spécial seniors



→ Ateliers prévention santé

Le cycle d'ateliers « Bien vivre sa retraite » organisé par la mairie en partenariat avec l'association Brain up s'est clôturé mardi 30 mai par un agréable repas partagé.

Rappelons que ces ateliers « prévention santé » sont financés par le département du Gard et les caisses de retraite. Ils sont gratuits pour les participants. Sous réserve de confirmation, le prochain atelier aura lieu dans le courant du 4^e trimestre 2023 et traitera du sommeil.

→ Gym adaptée seniors

Les séances de gym adaptée seniors reprendront le mardi 12 septembre, à 15 h 30 au foyer communal.

Renforcement musculaire, équilibre et souplesse des articulations sont au programme de cette gymnastique adaptée à toutes les personnes de plus de 60 ans.

La commune de Saint-Dionisy & LE GARD DÉPARTEMENT & HYPR vous proposent :

GRATUIT

8 séances d'initiation ou de perfectionnement aux outils numériques

le lundi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h du 2 octobre au 4 décembre 2023

⚠ Nombre de places limité à 12 (2 groupes de 6 personnes).

Je veux faire des visios avec mes petits-enfants !

Je veux être autonome sur mon pc ! Ne plus dépendre de personne ...

Le numérique, on ne peut pas y couper : je veux m'y mettre. Il n'y a pas d'âge pour apprendre !

J'aimerais être plus à l'aise pour faire des achats en ligne !

J'ai peur et j'ai besoin d'avoir des astuces pour naviguer en toute sécurité !

Je veux faire mes démarches en ligne sans l'aide de personne !

Le programme s'adaptera à vos besoins que vous communiquerez lors de la **réunion d'information** :

Lundi 18 septembre à 14h
à la Maison pour Tous - 4 rue cassiopé Saint-Dionisy

Renseignements et inscriptions avant le 18 septembre :
par tél au 04.66.81.41.96 OU par mail à l'adresse : social-solidarite@saint-dionisy.fr

À la découverte des entreprises de notre village

Pour ce numéro, les métiers du vin sont à l'honneur dans notre village ; partons à la découverte de Terres de Jeanne et de Guerrier Embouteillage Mobile.

Dossier réalisé par Gilles Montillet

→ Terres de Jeanne

Guidés par la passion du vin, Catherine et Antoine Caillault, associés à Line Granade, ont fondé l'entreprise Terres de Jeanne. Ils produisent des vins bio (principes biodynamie agroforesterie) dans la vallée de Robiac à Saint-Mamert-du-Gard, au milieu du bois des Leins.

Samedi 15 avril dernier, ils ont ouvert au public le caveau et le chai à proximité de la Halte Paysanne. Réalisé par un architecte aixois, ce caveau bioclimatique présente un aspect respectueux de la nature et des matériaux, mais aussi convivial et cosy à l'image de ces créateurs.

Ils prévoient de vinifier leur première récolte de vin blanc cette année à Saint-Dionisy, de même que les cuvées déjà produites depuis 2021 en rosé (Parcelle 182) et rouge (Parcelle 72) en AOC (appellation d'origine contrôlée) Languedoc. La qualité de leurs productions commence à être reconnue en France mais aussi à l'étranger, notamment par le sommelier de l'année 2022 du guide Gault & Millau Suisse.

Le site permet aussi d'accueillir des événements (soirées culturelles ou musicales, anniversaires...) d'organiser des concerts ou de louer des espaces ; il est en effet entièrement privatisable.



Partez donc à la rencontre de vigneron heureux, des « vigneurs » ! Excellente dégustation...

Terres de Jeanne :

7 chemin des Moulins 06 62 39 68 04

Caveau ouvert le samedi de 9 à 13h

contact@terresdejeanne.com

www.terresdejeanne.com

[Facebook](#) [Instagram](#)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

→ Guerrier Embouteilleur

Mickaël Guerrier Embouteillage Mobile développe une activité d'embouteillage de vin à domicile.



Après 10 années comme informaticien automatique à l'hôpital de Montpellier, Mickaël Guerrier a repris l'activité parentale de vente de fromages sur les marchés. C'est là, en discutant avec des vignerons, qu'il a perçu leurs difficultés pour mettre en bouteille leurs productions. Après un passage par l'incubateur des Mines d'Alès, il a conçu le premier prototype d'embouteillage avec un camion à faible gabarit pour y remédier. Ce dernier lui permet d'entrer là où ses confrères ne peuvent se rendre, dans les domaines viticoles les plus difficiles d'accès ou les plus exigus, comme au centre de Montpellier.

Une fois installé, les opérations de tirage, bouchage, étiquetage et mise en carton s'enchaînent et assurent une offre complète de service. Sa rigueur donne un résultat haut de gamme, raison pour laquelle Terres

de Jeanne, comme beaucoup d'autres vignerons, a recours à ses talents.

Depuis Saint-Dionisy, Mickaël embouteille dans un rayon de 150 km des vins du Languedoc, des Côtes-du-Rhône, Châteauneuf du Pape, Vivarais, Tavel, Cévennes, mais aussi Pic Saint-Loup, Faugères ou Saint-Chinian... Nombre de ses clients sont passés en bio ou en biodynamie et s'orientent même de plus en plus vers le vin naturel sans aucun intrant.

Mickaël est un perfectionniste et un passionné !

Guerrier Embouteilleur :

1 chemin des Genêts – 06 29 59 41 24

contact@embouteilleur.fr

[Facebook](#) [LinkedIn](#) [Instagram](#)

Le coin des associations

Yogathon Azur

En septembre dernier s'ouvraient les cours de HathaYoga Traditionnel avec Delphine pour qui cela a été une grande joie, chaque semaine, d'aider les pratiquants à se familiariser avec les postures, découvrir les respirations et amener du mouvement, avec concentration, certes, mais aussi beaucoup de légèreté ! Les pratiques en extérieur de ce dernier trimestre furent particulièrement agréables.

Au plaisir de se retrouver à la rentrée pour le forum des associations et la reprise des cours mi-septembre.

D'ici là, l'année se clôture avec le stage «yoga et céramique» le week-end du 16 au 18 juin et la soirée relais yoga le 19 juin.

Passez un très bel été et rendez-vous en septembre sur les tapis !

yogathonazur.com



→ Association SEVE

Outre les activités pérennes (Anglais-Français/Espagnol/Atelier Photo/Danse en Ligne/billard/ Dégustation de vin en anglais ...), les activités ponctuelles (conférences/randos/Bio kinési/visite de patrimoine, d'expos/soirées Philo ...) et les services rendus entre les membres, l'association **SEVE** : Savoir Échanger pour Valoriser notre Épanouissement se réunit le 1^{er} Jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) au Foyer de St-Dio à 18h30 afin de récapituler les activités du mois précédent et entendre les propositions pour le mois à venir.

Cette « Tiparti » est suivie d'un apéritif debout, afin de multiplier les interlocuteurs, puis d'un dîner partagé de tout ce qu'apportent les membres. Voir photo d'une partie des convives ...

Danielle VISSCHEDIJK 06 33 45 38 63



→ Vide-grenier de l'APE

Le dimanche 14 mai, l'APE organisait son premier vide-grenier.

Grand déballage sur le parvis du foyer et à l'intérieur, une belle animation qui a permis à nombre d'entre nous de faire de belles affaires, mais aussi de se retrouver.

→ Les bipèdes de la Vaunage

Les entraînements de nos coureurs se poursuivent à raison de 4 séances par semaine notamment le jeudi sur le stade du village avec notre « Coach Guy ».

Entraînement double puisque depuis cette saison une section jeune a été ouverte aux

plus de 15 ans.

Les jeunes de l'Académie s'initient aux techniques de course. Ils sont suivis par la séance de frac pour les adultes.

Pour plus de renseignements sur l'association rendez-vous sur la page Facebook de l'association ou sur le site

www.lesbipedesdelavaunage.fr



→ Les vétérans de St-Dionisy

L'association « Les vétérans de Saint-Dionisy » recherche des joueurs âgés de plus de 30 ans pour jouer au football, dans la

bonne humeur et la convivialité.

Entraînement les mardis à 20h et matchs les vendredis à 20h.

Contact : olive-lopez@hotmail.com

Les jeunes de Saint-Dionisy



→ Fête votive 2023

Merci aux jeunes pour leur dynamisme et leur bonne humeur. Ils ont offert cette année encore une belle fête au village.



Travaux en cours et à venir

→ Travaux de signalisation

Des travaux de peinture au sol pour rénovation de la signalisation ont été entrepris sur différentes chaussées du village.

A savoir : chemin des Espesses, rue de la Cabelle et route de Nîmes.

Plus particulièrement aux Espesses, un nouvel ensemble de places de stationnement a été matérialisé.

Coût de cette réalisation : 3 200 € HT.

→ Salle périscolaire

Les travaux de réfection sont en cours. La première phase, qui consistait à reprendre l'ensemble de l'étanchéité de la toiture à l'origine des désordres de cette salle, est achevée. La deuxième phase permettant de reprendre l'intégralité de la salle :

– plâtrerie, peinture et sol, va commencer.

→ Point de rassemblement

Avez-vous remarqué ces trois panneaux dans le village ?

- Route de Nîmes,
- Vestiaire du terrain de football,
- Salle polyvalente.

Coût de l'étanchéité : 6995 € HT.

Poste plâtrerie, peinture : 8 914 € HT.

→ Route de Calvisson

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont débuté sur la route de Calvisson. La société Citéos va, sur la zone comprise entre le chemin du Moulin de Laure et la voie verte en direction de Calvisson, enfouir le réseau électrique et mettre en place les gaines nécessaires pour Orange.

En même temps un nouvel éclairage public sera réalisé dans ce même secteur par la pose de nouveaux mâts équipés d'ampoules DEL optimisant notre consommation électrique.

En théorie, l'ensemble du chantier se déroulera jusqu'au 20 juillet. Pendant cette période, les bus ne desserviront plus les deux

arrêts du village. De plus, pour la sécurité du personnel intervenant sur le chantier, la route sera barrée entre le chemin du Moulin de Laure et l'impasse des Resclausades.

Coût des travaux : 88 000 € HT.

→ Éclairage public

Passage de l'éclairage public en DEL (Diodes Émettrices de Lumière).

Pour la campagne de rénovation en DEL de l'éclairage public 2023, les travaux ont été réalisés dans les rues suivantes :

- Rue des Rhododendrons,
- Rue des Myosotis,
- Rue des Dahlias,
- Impasse des Barachones,
- Rue du clos du Figuier,
- Rue de la Forge.

Coût des travaux : 19 872 € HT.

François Charrière



Ces lieux de rassemblement serviront le cas échéant à organiser les secours dans le village lors d'événements majeurs touchant le village (feu de garrigue, épisode cévenol...). Un dossier spécifique fera l'objet de la prochaine publication.

Les festivités de l'été

Cinéma en plein air 1^{er} juillet 2023

Venez passer une belle soirée d'été en plein air en famille, avec des amis. Amenez votre fauteuil, votre transat...

Sur le parking du foyer communal.

Démarrage du film à 22h

Par amour, Samy quitte sa cité HLM et part gravir les mythiques 8848 m qui font de l'Éverest le Toit du Monde...

Comédie, participation gratuite



Soirée sur la place du village

13 juillet 2023

À 19h :

- Réception en l'honneur des nouveaux habitants

À 19h30 :

- Apéritif offert par la mairie

À 20h30 :

- Repas républicain
- Ambiance musicale
- À la tombée de la nuit, retraite aux flambeaux en musique

Menu

- Tajine de bœuf aux pruneaux avec semoule
- Fromage de chèvre
- Tarte aux pommes
- Vins rouge et rosé
- prix : adulte 14 €
enfant 7 €



INSCRIPTION AU REPAS

Talon détachable à remettre en mairie le lundi 3 juillet dernier délai (aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres)

Nom et prénom

Adresse

N° de Tél

Nombre d'adultes X 14 € =

Nombre d'enfants (jusqu'à 12 ans) X 7 € =

TOTAL €



Joindre à ce bulletin d'inscription un chèque à l'ordre du Trésor Public